



ASSEMBLÉE NATIONALE
no 687-20061121

[Signature]
10 h 35
21 novembre 2006

**Cabinet de la leader
de l'opposition officielle**

Québec, le 21 novembre 2006

Monsieur François Côté
Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

En vertu des articles 97 et 97.1 de notre règlement, auriez-vous l'obligeance de faire inscrire au Feuilleton de l'Assemblée nationale du mercredi 22 novembre, la motion de l'opposition officielle suivante :

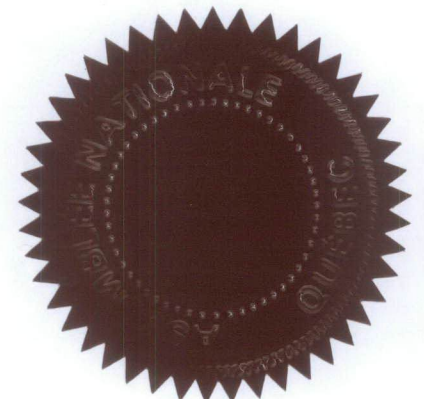
« Que le gouvernement libéral présente d'urgence un projet de loi abrogeant la loi permettant la vente d'une partie du parc national du Mont-Orford. »

Cette motion sera proposée par le député de Verchères, monsieur Stéphane Bergeron. Nous souhaitons pouvoir en débattre le mercredi 22 novembre à la période des affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,

Stéphane Dolbec



100-100000

100-100000

100-100000

100-100000